



Direction Générale des Services

Tél. 03 20 66 58 24

Hem, le 17 MARS 2026

Mesdames et Messieurs les Élus

Nos réf : DGS/VS/DP

Objet : Installation du Conseil Municipal

Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue,

En vertu des articles L.2121-7 et L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la séance d'installation du Conseil Municipal qui aura lieu exceptionnellement le :

Samedi 21 mars 2026 à 10h30

Salle des Fêtes

Ordre du jour :

- 1 - Élection du Maire
- 2 - Détermination du nombre d'adjoints
- 3 - Élection des adjoints
- 4 - Détermination du nombre de conseillers délégués spéciaux et conseillers délégués
- 5 - Pouvoirs délégués au Maire
- 6 - Indemnités de fonction des élus locaux
- 7 - Application de la D.S.U. dans le cadre des indemnités de fonction des élus locaux
- 8 - Frais de missions des élus
- 9 - Emploi de collaborateur de cabinet - 1
- 10 - Emploi d'un second collaborateur de cabinet
- 11 - Centre Communal d'Action Sociale - Renouvellement des délégués
- 12 - Syndicat Intercommunal du Val de Marque - Désignation des délégués au conseil syndical
- 13 - Syndicat Intercommunal des Trois Villes - Renouvellement des délégués

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue, l'expression de ma considération distinguée.



Francis VERCAMER,

Maire